

Séance ordinaire du 12 juin 2017



2017-06
118

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 12 juin 2017 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rosaire Coulombe.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Félicitations à l'organisation du Mini-relais pour la vie, tenu le 19 mai dernier. Ils ont amassé un peu plus de 17 616\$.
- Remise des méritas scolaires à la polyvalente Bélanger, le 6 juin dernier. Amanda Faucher sec. 3, Ariane Lessard sec. 5, Ariane Bégin sec. 4, Rémi Jacques sec. 3 et Joshua Létourneau ont reçu les méritas de la performance académique, l'implication scolaire et la persévérance
- Environ 25 familles ont participé à la vente de garage «sans permis» édition 2017.

2017-06
119

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01** - Séance ordinaire du 8 mai 2017
 - 04.02** - Séance extraordinaire du 30 mai 2017
- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01** - Bordereau de correspondances
 - 05.02** - Demande d'accès à l'information
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
 - 06.02** - Collecte des matières putrescibles (composte)
 - 06.03** - Écocentre - Récupération de tubulure
 - 06.04** - Écocentre - Journée gratuites gros rebuts
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 07.02** - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en mai 2017 et des engagements du mois
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
 - 08.02** - Cession de rue - 11e Avenue
 - 08.03** - Demande de raccordement des services - 11e Avenue
 - 08.04** - Demande de réduction de vitesse - Route 269
 - 08.05** - Éclairage 3e rue Est
 - 08.06** - Développement 18e Avenue
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01** - Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs et de la culture
 - 09.02** - Embauche des moniteurs camp de jour 2017
 - 09.03** - Préposé à l'entretien des bâtiments, équipements, terrains et installations
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 10.02** - Entente - installation temporaire de roulottes de chantier
 - 10.03** - OMH - Adoption des états financiers au 31/12/2016
 - 10.04** - Programme de revitalisation - droits de mutation
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
 - 11.02** - Comptes du mois de mai 2017 et engagements financiers du mois suivant
 - 11.03** - Rapport des heures supplémentaires du mois de mai 2017
 - 11.04** - Dons et commandites
 - 11.05** - Avis de dépôt des états financiers de la municipalité
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.01** - Demande d'amendement au code municipal du Québec - séance extraordinaire par voie électronique
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2017-06
120**

04.01 - Séance ordinaire du 8 mai 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue

de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

Attendu qu'il y lieu d'apporter une correction à la résolution 2017-05-102 accordant des remboursements de droits de mutation;

Attendu que l'article 10 du programme de revitalisation 2014-2018 spécifie que la municipalité accorde une subvention équivalente à 50% de la taxe sur les mutations immobilières, pour une seconde transaction;

Attendu que l'acquéreur de la résidence sise au 376, 11e rue Ouest, M. Michel Poulin, présente une deuxième demande de remboursement de droits de mutation dans le cadre du programme de revitalisation 2014-2018;

Attendu que les droits de mutation s'élèvent à 633\$, remboursable à 50%;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 mai 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité en y modifiant la résolution 2017-05-102 pour y spécifier que:

- M. Michel Poulin aura droit au remboursement de 50% des droits de mutation soit 316.50\$

Adoptée unanimement.

**2017-06
121**

04.02 - Séance extraordinaire du 30 mai 2017

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil, tenue le 30 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mai 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de juin 2017. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

- 5.01.01 Sûreté du Québec - Rapport annuel - avril 2015 à mars 2016
- 5.01.02 Sûreté du Québec - Rapport d'activités - oct. et nov. 2016
- 5.01.03 Sûreté du Québec - Rapport d'activités - déc. 2016 et janv. 2017
- 5.01.04 Société d'habitation du Québec - Bilan de la consultation publique 2016-12
- 5.01.05 Cour municipale - Rapports du 1er janvier au 30 avril 2017 (remboursement et facturation des constats d'infraction)
- 5.01.06 Adstock - remerciements au service incendie pour sa participation lors de la journée porte ouverte de la caserne.
- 5.01.07 Accueil Grossesse - remerciements
- 5.01.08 Forum jeunes Canadiens - remerciements de Rémi Jacques

05.02 - Demande d'accès à l'information

Dépôt des demandes d'accès à l'information reçues

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de mai 2017 est de:

- Déchets industriels et commerciaux 20.24 T.M. /4 semaines;
- Déchets résidentiels 41.31 T.M. /4 semaines;
- Matériaux secs 16.29 T.M. /4 semaines;
- Recyclage industriel et commercial 11.56 T.M. /4 semaines;
- Recyclage résidentiel 10.77 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2017 est de 600 tonnes métriques, soit une moyenne de 50 T.M. par mois.

**2017-06
122**

06.02 - Collecte des matières putrescibles (composte)

Attendu le projet de démarrage d'un site de compostage mis de l'avant conjointement par les compagnies Viridis Environnement Inc. et Services sanitaires Denis Fortier Inc.;

Attendu que dans l'optique d'une implantation de collecte de la 3e voie, la municipalité serait éligible à une subvention de 33 1/3% sur l'achat des bacs roulants pour cette collecte;

Attendu que pour être éligible à cette subvention, la municipalité doit démontrer un intérêt à utiliser le futur site de traitement;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu d'autoriser la directrice-générale à signer la lettre, démontrant l'intérêt de la municipalité à joindre le nouveau site de traitement des matières putrescibles, jointe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

06.03 - Écocentre - Récupération de tubulure

Sujet retiré

06.04 - Écocentre - Journée gratuites gros rebuts

Sujet retiré

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2017-06
123**

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 3 mai 2017.

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 mai dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2017-06
124**

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en mai 2017 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de mai 2017 pour un montant de 19 052.03 \$
- les engagements du mois de juin reliés au service d'incendie, au montant de 10 675 \$

Adoptée unanimement.

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

**2017-06
125**

08.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics

La directrice générale dépose les procès-verbaux des réunions du comité des travaux publics, tenues depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu d'adopter les procès-verbaux des réunions suivantes du comité des travaux publics et des recommandations qu'ils contiennent:

- Réunion du 9 mai 2017
- Réunion du 24 mai 2017

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
126**

08.02 - Cession de rue - 11e Avenue

Attendu la proposition de Ferme M.L. Dubord S.E.N.C de céder à la municipalité La Guadeloupe, pour la valeur de 1\$, une parcelle de terrain afin que puisse être prolongée l'emprise de la 11e Avenue;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu d'accepter la cession de terrain de Ferme M.L. Dubord S.E.N.C, lot 26A-17, d'une superficie de 783.10 mètres carrés, tel que décrit à l'opération cadastrale déposée par Francis Carrier, arpenteur, minute 11 775.

Conditions de la vente:

- Le prix de vente est de 1\$
- Les frais d'arpentage, cadastrage, bornage, seront assumés par la municipalité
- Les frais de préparation des actes notariés, contrat et quittance s'il y a lieu, et enregistrement seront assumés par la municipalité
- À la demande de Ferme M.L. Dubord S.E.N.C, sera inscrit dans l'acte notarié que la municipalité s'engage à ne jamais fermer la rue

Il est également proposé et résolu de mandater les professionnels et personnes suivantes au dossier:

- M. Francis Carrier, arpenteur géomètre
- Me Christine Talbot, notaire
- M. Rosaire Coulombe, maire, et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, pour la signature des documents notariés

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2017-06
127**

08.03 - Demande de raccordement des services - 11e Avenue

Attendu la demande déposée au comité des travaux publics par M. Tommy Leblond concernant la résidence qu'il prévoit construire à l'été 2017 sur le terrain situé à l'extrémité nord de la 11e Avenue:

- réduire les frais de raccordement aux services;

Attendu que des travaux de structure de rue sont à faire dans ce secteur ;

Attendu que des travaux d'égout pluvial sont également à faire pour le contrôle des eaux de pluie;

Attendu que les raccordements peuvent être rendus au terrain sans frais supplémentaires pour la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu :

- que les raccordements de services soient rendus à la limite du terrain sur lequel M. Leblond projette la construction d'une résidence;
- que ces travaux soient réalisés en même temps que les travaux de structures de rue et d'égout pluvial
- que les frais de raccordements prévus au règlement ne seront pas facturés à M. Leblond

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
128**

08.04 - Demande de réduction de vitesse - Route 269

Attendu les demandes déposées précédemment au Ministère des Transport du Québec afin de réduire la limite de vitesse dans le secteur du Domaine La Guadeloupe;

Attendu l'augmentation considérable de terrains de camping durant les dernières années au Domaine La Guadeloupe:

- 2012: moins de 100 terrains
- 2017: 350 terrains
- Augmentation moyenne de 50 terrains par année

Attendu que le propriétaire a présentement la possibilité d'agrandir jusqu'à 510 terrains de camping;

Attendu les activités publiques de masses organisées régulièrement sur les terrains du Domaine La Guadeloupe;

Attendu que le volume de circulation est important pendant l'ensemble des activités de camping et que cette situation cause un ralentissement de la circulation et des risques d'accidents;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu de demander au Ministère des Transports du Québec de réviser sa décision (réf: 40 100-269) et d'abaisser la limite de vitesse à 70 km/h, de la limite du territoire de la municipalité de La Guadeloupe avec St-Honoré-de-Shenley jusqu'à la zone de 50km/h, pour une distance approximative de 1.2 km (voir plan joint).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2017-06
129**

08.05 - Éclairage 3e rue Est

Attendu que les lampadaires situés sur la 3e rue Est doivent être remplacés;

Attendu le dépôt des soumissions:

- R & R Pomerleau:
 - 1 850\$/laminaire
 - Quantité estimée de sept lampadaires pour répondre à l'éclairage nécessaire
 - Installation électrique non incluse
- Selmix:
 - 1er modèle: 1 996\$
 - 2e modèle: 1 937 \$
 - 3e modèle: 2 099 \$
 - Quantité estimée de quatre lampadaires pour répondre à l'éclairage nécessaire
 - Installation et pieux non inclus

Attendu que les lampadaires proposés par Selmix sont en aluminium, donc peu d'entretien, et que leur éclairage est plus performant (quatre lampadaires au lieu de sept);

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu d'accepter la soumission de Selmix pour l'achat de quatre lampadaires et de confier au comité consultatif d'urbanisme le choix du modèle à acquérir.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
130**

08.06 - Développement 18e Avenue

Attendu la proposition de Gestion Sun Inc. de céder à la municipalité La Guadeloupe, pour la valeur de 1\$, une parcelle de terrain afin que puisse être prolongée l'emprise de la 18e Avenue;

Attendu que la description technique doit être produite afin de procéder à l'acquisition;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu d'accepter la cession de terrain de Gestion Sun Inc., partie du lot 26-B-61-1, d'une superficie approximative de 3 000 mètres carrés, tel que présenté sur le plan joint à la présente résolution;

Conditions de la vente:

- Le prix de vente est de 1\$
- Les frais d'arpentage seront assumés par la municipalité

- Les frais de préparation des actes notariés, contrat et quittance s'il y a lieu, et enregistrement seront assumés par la municipalité

Il est également proposé et résolu de mandater les professionnels et personnes suivantes au dossier:

- M. Francis Carrier, arpenteur géomètre
- Me Christine Talbot, notaire
- M. Rosaire Coulombe, maire, et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, pour la signature des documents notariés

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

09 - LOISIRS-TOURISME

**2017-06
131**

09.01 - Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs et de la culture

La directrice générale dépose les procès-verbaux de la réunion du comité des loisirs et de la culture, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion, tenue le 6 juin 2017, du comité des loisirs et de la culture et des recommandations qu'il contient:

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
132**

09.02 - Embauche des moniteurs camp de jour 2017

Attendu l'offre de service par la municipalité de la Guadeloupe d'un camp de jour estival;

Attendu que les activités du Camp de jour se dérouleront du 26 juin au 18 août 2017;

Attendu que le service de garde se déroulera du 26 juin au 18 août 2017;

Attendu les candidatures reçues et les entrevues passées;

Attendu que les inscriptions sont toujours en cours et que le nombre d'enfants n'est pas encore connu pour chaque catégorie d'âge;

Attendu le besoin premier d'assurer la sécurité de tous;

Attendu le besoin de:

- moniteurs suppléants lors des vacances et des congés
- moniteurs aidants lors de certaines activités ou sorties
- moniteurs aidants pour enfants ayant des besoins particuliers

Attendu l'appui financier obtenu d'Emploi d'été Canada 2017, par le Comité du Centre sportif La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu de retenir les candidats(es) suivants(es) aux postes de moniteurs au Camp de jour pour l'été 2017:

- Temps plein : Sarah-Maude Bolduc, Rébéka Boutin, Alysson Poulin, Samantha Roy, Sarah-Kim Tardif, Marika Labonté, Carolann Drouin, Pier-Anne Jacques
- Temps partiel: Sarah Gagné, Zachary Goulet, Amanda Faucher, Anabel Vigneault, Jennyson Tremblay, Marc-Alexandre Parent

- Employé par le Centre Sportif: Annie-Pier Brousseau

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
133**

09.03 - Préposé à l'entretien des bâtiments, équipements, terrains et installations

Attendu la vacance du poste de préposé à l'entretien des bâtiments, équipements et installations reçue depuis le 31 mai 2017;

Attendu que l'affichage de poste pour l'engagement d'un préposé a été publié, à l'interne et à l'externe, en date du 1er juin 2017;

Attendu les curriculum vitae reçus à la date limite de réception des candidatures, soit le 12 juin 2017 à 16h30;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu de mandater les conseillers suivants au comité de sélection, pour l'analyse des candidatures, les entrevues et la sélection:

- M. Richard Morin
- Mme Madeleine Fortin

L'inspecteur municipal, M. Vincent Jacques et la directrice générale, Mme Christiane Lacroix seront aussi membres du comité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**2017-06
134**

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 9 mai 2017

Adoptée unanimement

**2017-06
135**

10.02 - Entente - installation temporaire de roulottes de chantier

Attendu l'arrivée imminente de nouveaux travailleurs provenant de l'étranger;

Attendu qu'à leur arrivée il peut être difficile de se loger;

Attendu la proposition présentée en comité consultatif d'urbanisme et les recommandations qui s'en sont suivies;

Attendu le retrait de Constructions Maryl Inc. à l'entente «résolution 2016-07-151»;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu :

- d'émettre un permis temporaire afin d'autoriser l'installation de 2 roulottes de chantier sur le terrain appartenant à la municipalité, situé sur la 8e Rue Ouest (plan joint);

- d'adopter l'entente, jointe au présent procès-verbal, entre le promoteur et la municipalité spécifiant:
 - Le terrain de 950 m2 est évalué à 14 275\$ (basé sur la comparaison avec le terrain appartenant à M. Mathieu Massé superficie de 1 757 m2 évalué à 26 400\$)
 - Le taux de location sera de : 228\$ équivalent à la taxation du terrain /année
 - Les frais de raccordements aux services seront assumés par le promoteur
 - L'eau potable, les services d'égouts et les services d'ordures seront facturés aux taux fixés dans le règlement de taxation de la municipalité
 - En mars 2018, le promoteur devra déposer un plan de relocalisation des travailleurs étrangers
 - Les roulottes devront être enlevées au plus tard le 31 mai 2018
- d'autoriser la directrice générale, Mme Christiane Lacroix à signer l'entente entre la municipalité et le promoteur du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
136**

10.03 - OMH - Adoption des états financiers au 31/12/2016

Attendu le dépôt des états financiers vérifiés de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice financier 2016;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu :

- d'adopter les états financiers vérifiés de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016
- d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé afin d'ajuster la contribution annuelle de la municipalité:
 - Programme d'habitation à loyer modique: 37.00\$
 - Programme supplément au loyer: 34.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-06
137**

10.04 - Programme de revitalisation - droits de mutation

Attendu le dépôt de deux demandes au programme de revitalisation 2014-2018

1. M. Réjean Bernier, pour l'acquisition d'une résidence sise au 362, 11e Rue Ouest et dont l'année de construction inscrite au rôle est 1963. La taxe de mutation est de 546.00\$
2. 9165-3063 Québec Inc. pour l'acquisition d'un immeuble à logement résidentiel sis au 469-471 14e Avenue et dont l'année de construction inscrite au rôle est 1972. La taxe de mutation est de 595.00\$

Attendu que les demandes répondent aux exigences du programme de revitalisation 2014-2018;

Attendu les recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence:

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu d'accepter les demandes déposées et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer les déboursées afin de rembourser les montants des droits de mutation conformément au programme en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances

Aucun procès-verbal à déposer

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

2017-06
138

11.02 - Comptes du mois de mai 2017 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu que les comptes du mois de mai 2017 au montant total de 211 136.77 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	62 495.74 \$
• Comptes à payer	95 007.30 \$
• Salaires nets versés	34 837.70 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>18 796.03 \$</u>
• Total	211 136.77 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de juin 2017 pour un montant total de 117 445.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

11.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de mai 2017

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de mai 2017.

2017-06
139

11.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Fabrique Notre-Dame-des-Amériques.....gracieuseté du permis de construction (50\$)
- Triathlon du Lac-Poulin - Fondation santé Beauce-Etchemin..... 0\$

Adoptée unanimement.

11.05 - Avis de dépôt des états financiers de la municipalité

Monsieur le maire avise la population que les états financiers de la municipalité,

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, ont été déposés lors d'une séance extraordinaire le 30 mai 2017.

12 - LÉGISLATION

Aucune législation.

2017-06
140

12.01 - Demande d'amendement au code municipal du Québec - séance extraordinaire par voie électronique

Attendu que lors des séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

Attendu qu'il serait utile que la participation des membres du conseil aux séances extraordinaires puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres;

Attendu qu'en vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

Attendu que le gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants:

1. Dans le décret 271-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
2. Dans la loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tous conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
3. Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

Attendu que les membres du conseil de CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

Attendu qu'il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

Attendu que la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu :

- De demander au Gouvernement du Québec d'amender le Code municipal du Québec et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.
- De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de

l'occupation du territoire, aux députés provinciaux, ainsi qu'aux municipalités du Québec et MRC du Québec, pour appui.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13 - DIVERS

M. Michel Roy annonce la fin de l'implication du comité de la SDI et de la municipalité dans le dossier de Norgate Métal.

La bâtisse logeant l'entreprise a été achetée par les dirigeants de Norgate Metal.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Vanessa Roy
Adresse: 560, 11e Rue Est, La Guadeloupe

Q. : Suite à la fin du partenariat des municipalités de La Guadeloupe et de St-Évariste au service des loisirs et de la culture, est-ce qu'il y aura des changements dans l'offre de services de La Guadeloupe ?

R. : Tous les services offerts par la municipalité de La Guadeloupe seront maintenus.

Q: Au niveau de la gestion des loisirs, est-ce qu'il y aura toujours deux employés?

R.: Oui les deux employées restent en poste

Q.: Est-ce nécessaires d'avoir toujours deux personnes aux loisirs?

R.: Pour le moment le nombre d'employé demeure le même. Le service des loisirs demande beaucoup de temps, il y a beaucoup de dossiers. Vu la charge de travail qui était demandée plusieurs dossiers étaient en retard. Pour le moment les employés font la mise à niveau des dossiers. Par la suite l'offre de services pourra être bonifiée.

**2017-06
141**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h35.

Rosaire Coulombe, maire

Christiane Lacroix, directrice générale